LC Lettres copiées

LC 9 Au Frère Clément. [À Paris], le 26 juin 1706 *

* Au bas de la copie, datant probablement de juin 1784, la date – 26 juin 1706 – est indiquée au bas de la copie mais l'année 1706 est surchargée : 1707. Le rapprochement avec LA 34 fait choisir 1706 (Félix-Paul, 32). 'Le cher Frère Prudence est dépositaire de l'original qui est adressé au Frère Clément', est-il ajouté. – Jacques Gastelet, né à Romagne en 1684, est devenu Frère Clément en 1700 (n° 17). Il est à Laon en 1706 : le Directeur de la communauté est Frère Hubert, lui aussi né à Romagne fin 1683 et novice en 1700 (n° 18) ; et Frère Clément paraît chargé d'une des deux écoles (LC 9,9-10).

LC 9,1

J'ai bien de la consolation, mon très cher Frère, de ce que votre rhumatisme est guéri. Ayez, je vous prie, égard d'être bien prudent et de vous conformer en tout à la volonté de Dieu et surtout dans une soumission non seulement extérieure mais intérieure. [LA 34,12]

LC 9,2

Gardez-vous bien de frapper les écoliers de la main. Vous savez que c'est une chose défendue par les Règles. [CE 15,4,12; RC 8,5]

LC 9,3

Je suis bien réjoui de ce que vous avez un bon confesseur et de ce qu'il vous donne de fort bons avis. Tâchez d'en profiter tandis que vous l'avez.

LC 9,4

C'est une chose d'une grande conséquence pour vous, si vous voulez devenir intérieur, d'être bien mortifié de l'esprit et des yeux. Il est presque impossible sans ces deux sortes de mortifications que vous avanciez beaucoup dans la vertu.

LC 9.5

Animez-vous bien à l'indifférence pour l'obéissance. C'est une des choses qui vous attirera le plus de grâces de Dieu.

LC 9.6

C'est une bonne pratique de lire souvent les Règles afin d'y être tout à fait fidèle. Vous savez que ce sera leur observance qui procurera votre sanctification. [R 15,3,2]

LC 9,7

La vue de Dieu dans vos exercices est ce qui contribuera le plus à ce que vous les fassiez bien. Dieu ne demande pas seulement l'extérieur de nos actions, il veut qu'elles se fassent avec des dispositions intérieures. [LA 34,10]

LC 9,8

Ne prenez qu'un seul défaut à la fois pendant votre examen particulier et cela plusieurs jours de suite. *

* R 14,8,1; RC 27,19 dès le Règlement journalier

LC 9.9

Si vous savez comment je pourrai faire pour empêcher les écoles de nos Frères de se détruire, vous me ferez plaisir de me le faire savoir, car il faut faire en sorte de les maintenir. [LA 34,29]

LC 9,10

Il me paraît qu'il faut renvoyer les écoliers qui ne sont pas assidus et qui viennent tard, car c'est un désordre dans les écoles de souffrir l'un ou l'autre. [LA 34,26]

LC 9,11

Nous verrons dans le temps des vacances ce que nous pourrons faire par rapport à vous pour un Directeur. Faites du mieux que vous pourrez touchant votre conscience jusqu'à ce temps. [LA 34,30; FD 1,1 – FD 1,32]

LC 9,12

Il ne faut pas que vous vous conformiez aux Frères touchant le manger, à moins que vous ne vous portiez tout à fait bien. [LA 34,31]

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 13 Au Frère Gabriel Drolin. À Paris, le 13 août 1704

Paris, le 13 août 1704.*

* Copie de la lettre de M. de La Salle donnée à M. l'abbé de la Baume, le 7 décembre 1783 par le T. H. F. Agathon, Supérieur général des Frères des Écoles Chrétiennes

LC 13,1

Je n'ai reçu votre dernière, datée du 19 février, qu'il y a eu aujourd'hui huit jours, mon très cher Frère.

LC 13,2

Je n'ai pas pu comprendre, en lisant la vôtre, comment vous avez pu vous mettre où vous m'avez écrit que vous étiez alors, pour avoir soin d'apprendre à lire et à écrire des petites filles * et pour prendre des airs du monde.

* Une fille (Anna-Isabella) de M. Claude Villesèche de la Bussière, dont la famille est originaire du diocèse du Puy, a été baptisée à Rome, Saint-Louis-des-Français, en 1694, et deux autres enfants en 1696 et en 1704 (Frère Gilles Beaudet, *F. Gabriel Drolin*, 39). Voir LA 14 à 27.

LC 13.3

Il ne faut pas vouloir épargner de l'argent en faisant des choses tout à fait contraires à son Institut.

LC 13,4

Vous auriez mieux fait et vous ferez bien, aussitôt cette lettre reçue, de faire ce que vous me marquez dans votre dernière, qu'on vous a permis, car je vous prie de ne rien faire qui ne soit conforme à votre Institut, quoi qu'il coûte, sinon Dieu ne vous bénira pas.

LC 13,5

Examinez bien ce chanoine qui vous a parlé, si c'est un homme sur lequel on puisse s'assurer et si ce qu'il vous a dit n'est point en l'air. Si ce Monsieur veut m'écrire *, je verrai ce que c'est et s'il y a fond à faire sur lui.

* La copie de 1783 porte : Si ce Monsieur veut même. Félix-Paul, 61 propose la correction textuelle.

LC 13,6

Pour vous, restez où vous êtes et faites ce que vous m'avez proposé.

LC 13.7

Il me paraît que cet endroit de la ville * où il y a des pauvres à instruire qui manquent d'instruction, vaut encore mieux que d'être dans une maison quand ce serait même pour instruire des pauvres qui peuvent trouver quelqu'un pour les instruire.

* Frère Gabriel habite sur la paroisse San Lorenzo in Lucina, qui compte alors 12.230 habitants.

LC 13.8

Je sais bien que M. Théodon reste et que Mademoiselle * sa femme part incessamment. Elle veut bien se charger de vous acheter et faire un habit.

- * Qualification donnée alors aux femmes mariées dont le mari n'est pas titré (Félix-Paul, 62).
- Jean-Baptiste Théodon, sculpteur français, est venu habiter Rome dès 1675, comme pensionnaire de l'Académie de France. Les époux Théodon font un séjour à Paris en 1704 sur la paroisse Saint-Hippolyte, où fonctionnait le Séminaire de maîtres pour la campagne, dirigée par le Frère Nicolas Vuyart (Gilles Beaudet, 32).

LC 13,9

Je ne sais pas ce que valent quarante écus * que vous me marquez avoir reçus. Je vous prie de me faire vos comptes selon les livres et sols de France afin que je les conçoive.

* L'écu romain valait 5 livres, l'écu de France, 3 (Félix-Paul, 61).

LC 13,10

M^{lle} Théodon dit qu'elle portera un Nouveau Testament vulgaire *. Vous pourriez bien en avoir un aussi bien qu'elle.

* Dans les États Pontificaux, la Sainte Écriture en langue vulgaire était interdite (Félix-Paul., 62).

LC 13,11

Si elle ne part pas si tôt, si vous voulez, je lui en donnerai un pour vous si vous n'en avez pas un. Je vous prie de n'en point acheter ni prétendre de latin *.

* RC 26, dès 1705

LC 13,12

J'ai eu crainte comme vous qu'on ait ouvert mes lettres. M^{lle} Théodon dit qu'elle en a laissé une trois semaines ou un mois qu'elle avait oubliée.

LC 13,13

Priez beaucoup Dieu qu'il fasse de vous ce qui lui plaira.

LC 13,14

Il faut que vous soyez fort abandonné à sa conduite et à sa sainte volonté et surtout que vous ne fassiez rien sans conseil.

LC 13,15

Peut-être que M. Langlois * pourrait me faire tenir vos lettres et vous faire tenir les miennes.

* Adrien-Nicolas Langlois est directeur des services postaux français de Rome (Beaudet, 36).

LC 13,16

Je vous prie sur toute chose de ne rien faire qui soit contraire à votre Institut.

LC 13.17

Je vous prie de vous fixer incessamment si vous ne l'êtes pas.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous.

De La Salle.

À mon très cher, mon très cher Frère Gabriel, de la Société des Écoles Chrétiennes. À Rome.

LC 38 Au Frère [Hubert], le 2 octobre 1710

1710

LC 38,1

Je sais bien, mon très cher Frère, qu'il y a de l'inconvénient à ce que les Frères servants se mêlent entièrement du temporel *, mais il y en a encore bien davantage qu'un Directeur s'en mêle.

* C'est vers 1692 que des Frères commencent à être préparés pour s'occuper principalement des questions matérielles des maisons : vocations tardives comme Frère Hyacinthe, entré à 32 ans, ou manifestant des capacités pour les affaires, comme Frère Thomas. Les *Règles*, en 1705, prévoient comment ils doivent se comporter (RC 15). Cette lettre manifeste une autre étape : une dualité de pouvoirs (LC 38,11 et 25) dont le Fondateur attend de bons résultats. Certains Directeurs renâclent (Félix-Paul, 213) – Pour le Frère Hubert, voir LA 33 à 37.

LC 38,2

Mon très cher Frère, nous n'en avons que trop d'expérience du passé. Si un Directeur devient extérieur, toute sa maison est perdue, au lieu que si un Frère servant se perd, il ne perd que lui.

LC 38.3

On dit par exemple que depuis que vous êtes à Chartres, vous n'avez pas fait une demi-heure de lecture spirituelle. Que peuvent faire vos Frères pendant ce temps ?

LC 38,4

Il faut qu'un Directeur ne bouge de ses exercices. Vous n'avez que faire à la cuisine. Ici * qui est une grosse maison, qui que ce soit n'y met le pied, que celui qui a soin des malades ; à plus forte raison dans une maison de quatre **, un Directeur n'y doit pas mettre le pied.

* Là d'où écrit M. de La Salle, probablement Paris.

** Après la mort de Mgr Godet des Marais en septembre 1709, le temporel du diocèse revient au Roi (droit de régale) jusqu'à l'installation de son successeur, le 10 mai 1710 : les Frères ne recevant plus d'argent, M. de La Salle a dû retirer 3 des 7 Frères (Blain CL 7, 377) et supprimer 2 écoles. D'où la présence de 4 Frères seulement, le Frère Anselme étant en instance de départ pour Paris (LC 38,21).

LC 38,5

Vos exercices et vos écoles, voilà tout votre soin. Si vous vous mêlez d'autres choses, vous contrevenez à l'ordre de Dieu.

LC 38,6

Il faut qu'un Frère servant parle toujours honnêtement et avec respect, et il faut l'y obliger. [RC 12,6; R 15,13]

LC 38,7

Il n'est pas inutile de dire vos peines. On tâchera d'y remédier, mais il sera souvent inutile de dire : "Faites cela de moi".

LC 38,8

Il est vrai qu'on n'a qu'une âme à sauver, mais vous la sauverez en obéissant et en surmontant vos répugnances. [EM 16,304,2]

LC 38,9

Il ne faut pas que vous vous fassiez de la peine de reprendre vos Frères *, c'est une obligation à vous. Vous auriez dû donner une bonne pénitence à ces deux Frères qui se sont ainsi mis ensemble. [FD 1,28]

* comprendre : de vous attrister de devoir faire des remarques à vos Frères sur leur comportement (LC 38,17).

LC 38,10

Assurément que pour faire aller une maison dans le bon ordre, il faut que le Directeur et le Sous-Directeur * s'entendent et qu'ils soient bien unis. Je ferai en sorte que cela soit.

* Sans doute est-ce le Frère Norbert, André Desbouves, né en 1677 (n° 16), et donc plus âgé que le Frère Hubert, Gilles Gérard, né en 1683 (n° 18).

LC 38,11

Mais ces Frères se plaignent que vous n'agissez que par humeur depuis que le Frère Joseph est parti. On dit que c'est parce que le Frère servant a le maniement de l'argent. Assurez-vous que cela sera, chez vous et partout ailleurs. S'il y a quelques maisons où cela n'est pas, qui sont en petit nombre, cela ne durera plus guère.

LC 38,12

Il n'est pas raisonnable, quand le dépensier sort, qu'il prenne tout l'argent qu'il lui plaît sans le demander. Il ne faut pas même qu'il dise : "Je veux tant". Il faut qu'il demande combien il prendra.

Vous devez bien prendre garde qu'on sonne à l'heure. C'est une chose qui est bien de conséquence, surtout pour le réveil. Vous ne marquez pas si vous avez retardé votre horloge hors le temps marqué. [FD 1,8; LC 77,1]

LC 38,14

Tenez, je vous prie, la main à ce qu'on ne parle pas haut et que les Règles se gardent dans la récréation. C'est à vous à y pourvoir et à veiller sur Frère Norbert pendant ce temps. Vous ne marquez pas la raison pour laquelle vous avez manqué de vous trouver au commencement de la récréation. [RC 6,14; LA 34,27]

LC 38,15

Il faut qu'on ne manque jamais à aller promener les jours de congé, à moins qu'il ne pleuve. Il ne faut pas que des nuages ou autres bagatelles empêchent de s'aller promener. [RC 29,10]

LC 38,16

Le Frère Athanase * a bien eu tort de vous avoir écrit et à d'autres. Il m'a demandé s'il écrirait le contraire ** et que ç'avait été la passion qui lui avait fait écrire.

* Voir LA 37,5

** On ne sait pas ce qu'avait écrit Frère Athanase, peut-être une calomnie qu'il comptait réparer. Il faudrait alors comprendre : « Il m'a demandé s'il devait écrire le contraire ; et il m'a expliqué (*mandé*) que c'était par passion qu'il avait écrit cette calomnie ».

LC 38,17

Ainsi voulez-vous laisser perdre vos Frères pour n'avoir pas la hardiesse de les reprendre et vous laissez faire le Frère Quentin! Vous le mettez en état de sortir par votre tolérance. Ne souffrez pas qu'il fasse quoi que ce soit sans permission.

LC 38.18

Ne souffrez pas non plus que Frère Norbert parle contre * les Règles dans les récréations. Il a cela qu'il ne procure pas de piété à ses écoliers.

* Dit-il du mal des Règles ou y manque-t-il ?

LC 38,19

Frère Quentin ne demande qu'à apprendre * à écrire, il ne le faut pas.

* apprendre signifie souvent enseigner.

LC 38,20

Si Frère Quentin souhaite de faire vœu, il lui faudra faire faire. Peut-être cependant sera-t-il bien de l'éprouver encore un peu.

LC 38,21

On * me propose d'envoyer Frère Anselme à Paris, si vous n'y trouvez point d'inconvénient. Je l'y accompagnerai.

* Probablement le Frère Joseph (LC 38,11), Visiteur chargé de Chartres peut-être dès 1710 (LA 137).

LC 38,22

Il faut faire le devoir au Frère Norbert.

LC 38.23

Frère Quentin se plaint facilement si on veut l'écouter.

LC 38,24

Il ne faut pas que vous manquiez de communier. Vous voyez bien que cela donnerait mauvais exemple à vos Frères.

LC 38,25

Il n'y a pas deux maîtres parce qu'il y a dans toutes les maisons religieuses un qui a soin du spirituel et de la conduite, et un qui a soin du temporel.

LC 38,26

On est fort content du Frère Hyacinthe * où il est. Vous voyez bien que c'est que vous êtes trop difficile et que vous voulez faire autre chose que votre devoir qui n'est que de conduire les écoles et les exercices, et de veiller sur le Frère servant.

* voir LA 37,1 et 3.

LC 38,27

Frère Quentin ne sera jamais bien avec Frère Norbert, quand ce ne serait que pour un an.

I C 38 28

Il ne faut pas laisser faire sa volonté au Frère Norbert.

LC 38,29

Il ne faut pas que vous soyez hors des exercices. C'est un grand défaut en vous d'en être hors, comme vous avez été par le passé.

LC 38,30

Il ne faut pas que vous appreniez à écrire au Frère Hilaire *.

* Sans doute un Frère servant. Voir LA 12,4. Edme Thomas Rivot, né près d'Auxerre en 1682 (n° 34), déclare, lors de sa rénovation de vœux à Saint-Yon, sa profession de portier et de tailleur (Félix-Paul, 217).

LC 38,31

Quand vous avez vu qu'il ne faisait pas sa pénitence, il ne fallait rien faire paraître, prier Dieu pour lui, vous tranquilliser et dans un autre temps tâcher de le gagner et l'engager à s'accuser de sa faute et à en faire une pénitence convenable *.

* Même démarche envers les écoliers : CE 15,3,8 et 10 ; CE 15,6,18 et 19.

LC 38,32

Vous agissez trop par nature dans ces occasions. C'est ce qui fait que Dieu ne bénit pas ce que vous faites.

LC 38,33

Vous souhaitez de la patience dans vos Frères. Il faut que vous la fassiez voir en vous et non pas que vous fassiez paraître de l'humeur ou de la nature dans ces sortes d'occasions.

LC 38,34

Il dit que vous voulez, en cas qu'il ait de l'argent, qu'il vous en donne pour acheter tout ce qu'il vous plaît. Vous êtes là-dessus plus difficile que moi et d'autres, et cela n'est pas sage.

LC 38.35

Il ne faut pas qu'il vous donne d'argent mais il faut qu'il achète tout ce qui est nécessaire. Cela convient. Il faut que vous lui rendiez l'argent. S'il n'achète pas ce qui est nécessaire, mandez-lemoi, je le lui ferai bien acheter.

LC 38,36

Prenez garde de faire la devoir à vos Frères. Vous devez vous conduire sagement à leur égard.

LC 38,37

Si la plupart de vos lettres sont en diligence *, cela est-il sage ? Un peu plus de sagesse et d'amour de Dieu vous conviendrait bien.

* en hâte, sans attendre le début du mois pour écrire.

LC 38,38

Je prie Notre Seigneur de vous donner son esprit et je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle. ce 2^e octobre.*

* L'original est entre les mains du Frère Lupicin, né en 1708 et Directeur de la Maison-Mère de Melun jusqu'à la Révolution. La copie est donc de la fin du XVIII^e s. (Félix-Paul, 208).

LC 69 À un Frère anonyme [Directeur] *

* Original disparu sans doute le 12 juin 1835, lorsqu'il fut confié au Notaire chargé de transcrire cette lettre pour le Procès parisien de la Cause de Jean-Baptiste de La Salle. Trois copies sont conservées : l'une est de la main du Frère Supérieur Anaclet, mort en 1838 ; la seconde a été copiée par M. Guibert en 1900 dans les Actes du Procès diocésain ; la troisième, qui présente quelques variantes grammaticales, est tirée du dossier de canonisation à Rome – Le destinataire pourrait être le Frère Robert (Félix-Paul, 309).

LC 69,1

Vous devez bien avoir égard de vous corriger de votre dissipation, mon très cher Frère. C'est un défaut sur lequel vous devez beaucoup veiller parce qu'il vous est fort nuisible.

LC 69,2

Gardez-vous bien d'agir par habitude. Ayez plus de vues de foi dans vos actions que vous ne paraissez en avoir.

LC 69,3

Étouffez les ressentiments de peine dans les humiliations, car elles vous feront beaucoup de bien si vous les recevez en bonne part.

LC 69,4

Tâchez d'anéantir vos sentiments touchant ce qui vous vient en esprit et ne vous laissez jamais aller à raisonner sur ce qu'on vous fait faire.

LC 69.5

Soyez fidèle à tout quitter au premier son de la cloche, cela est de conséquence aussi bien que d'être appliqué à votre lecture spirituelle, car elle vous servira beaucoup pour l'oraison. [RC 16,5; LA 54,7] LC 69,6

L'examen aussi vous est bien nécessaire. [LC 9,8]

I C 60 7

Les distractions que vous avez dans l'oraison viennent de votre dissipation ; détruisez-la donc, je vous prie. [LA 54,6]

LC 69.8

Ne vous inquiétez pas touchant vos confessions. Allez simplement à cet égard. Les peines qui vous viennent à cet égard aussi bien qu'à l'égard de vos communions sont des tentations du démon.

LC 69,9

Ayez soin que vos enfants prient Dieu avec piété. [LA 55,18]

LC 69 10

Ne quittez point votre place * ; n'écoutez point de prétexte pour cela.

* Votre place, *en classe* (RC 9,4 ; CE 3,1,15).

LC 69,11

Ayez de la réserve à l'égard des corrections et ne les faites pas quand vous vous sentez ému d'impatience. [RC 8,3 ; CE 15,4,17 ; MR 204,1,2]

LC 69,12

Parlez au Frère Joseph * touchant ce que vous vous proposez de faire lire au déjeuner.

* Probablement alors Directeur des écoles de Rouen avec juridiction aussi sur celle de Darnétal (cf. LA 55,2 et LA 57,2)

LC 69.13

Il est bon que vous rentriez en vous-même pour faire réflexion à vos faiblesses et vous en humilier.

LC 69,14

Plus avez-vous de répugnance pour une chose et plus volontiers devez-vous la faire.

LC 69,15

Cela est bon de faire ce qui vous est commandé, nonobstant la répugnance que vous y avez.

LC 69,16

Gardez-vous de faire des signes dans la maison, c'est une grande faute.

LC 69,17

Suivez la méthode dans la sainte Messe. [R 14,6]

LC 69,18

Plus y aura-t-il de silence dans votre école, plus y aura-t-il d'ordre : c'est pourquoi faites qu'il y en ait. [CE 11,3,1]

LC 69,19

Je veux bien que vous fassiez vœu pour trois ans à la sainte Trinité.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 73 À un Frère anonyme [Directeur]. [1710-1711] LC 73,1

Je ne sais pas pourquoi, mon très cher Frère, il y a si peu d'ordre dans votre maison *.

* Ce pourrait être celle de <u>Rethel</u>, indiquée dans Ms. avant cette lettre. Le Frère Joseph en faisait la visite à partir de 1708 (<u>LA 135</u>) et résidait à Paris (<u>LC 37,7</u>) en 1710-1711. Le Directeur de Rethel, selon l'historique de cette maison, était alors le Frère Charles (<u>LA 34,21</u>), un "homme fort simple" (Félix-Paul, 321).

LC 73,2

Ne serait-ce pas parce que vous ne gardez pas le silence ? Examinez-vous là-dessus. On se plaint que vous parlez trop haut.

LC 73.3

Prenez donc garde de garder exactement le silence. Vous savez bien que le silence et le recueillement sont deux moyens pour être bien intérieur. [cf. R 13,10 et R 13,24]

LC 73,4

Gardez-vous bien de parler dans les rues.

LC 73,5

Ayez égard de marcher toujours posément *. Dites le chapelet avec bien de la piété. C'est le moyen d'arrêter vos yeux et de fixer votre esprit et surtout pour attirer les grâces de Dieu pour bien faire votre école. [RC 20,9,13]

* RC 21,11; R 15,9,4; LI 2,2

LC 73,6

Vous savez qu'on s'est toujours plaint que vous y marchiez beaucoup trop vite.

LC 73,7

Il aurait été plus sage de ne rien répondre à cet abbé * qui vous a parlé dans la rue après que vous lui eûtes dit que Frère Joseph était de retour de... à Paris. [RC 15,7]

* ecclésiastique (au moins tonsuré) touchant les revenus d'une abbaye sans en avoir la responsabilité.

LC 73.8

Prenez garde de ne jamais disputer avec qui que ce soit, cela étant capable de rompre la charité qui doit être grande parmi vous.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 74 À un Frère anonyme [Directeur]

LC 74,1

Faites en sorte d'être bien appliqué pendant la sainte messe, mon très cher Frère.

LC 74,2

Les distractions auxquelles on s'arrête font que l'on ne l'entend pas. [DA 212,0,7]

LC 74,3

Appliquez-vous-y selon la méthode qui est prescrite dans la Société *, c'est-à-dire d'une manière intérieure. C'est la meilleure pour vous. Entrez-y dans des sentiments d'humiliation.

* R 14,6; cf. I 1,8. Le P. Léonard de Sainte-Catherine note en 1692, à propos des novices de Vaugirard: Pendant la messe, ils demeurent comme extasiés. Ils sont sans Heures, chapelets ni mouvements de lèvres.

LC 74,4

Ne manquez pas de remercier Dieu de toutes les grâces qu'il vous fait, car l'ingratitude des bienfaits lui est une chose tout à fait désagréable.

LC 74,5

Il est vrai que dans le diocèse de Reims, on fait la fête de la Visitation le 8^e *. On suit le diocèse quant au jour. Nous suivons le romain pour l'office. Si vous n'aviez pas de livres et que vous en ayez du diocèse, faites comme vous pourrez.

* Le 8 juillet, et non le 2, fête de saint Martial (comme le confirme le Missel édité en 1688 par Mgr Le Tellier, archevêque de Reims). La Visitation est un jour non chômé mais auquel on donne congé de tout le jour au lieu du jeudi (RC 10,8; RC 30,21,12; CE 7,1,10). Ms. n'a pas 'ne (fait la fête)... que', ajouté par Félix-Paul.

LC 74,6

Vous avez raison de dire que vous êtes fou pour les chapelles *.

* Chapelle, se dit aussi de toute l'argenterie dont on se sert dans une Chapelle, comme le calice, le bassin, les burettes, les chandeliers, la croix (Académie) – Sans doute s'agit-il des objets du culte que le maître montrait à ses élèves pour les familiariser avec les cérémonies de la messe (LC 74,9; cf. CE 18,2,3).

LC 74,7

Vous devriez bien prendre garde de ne pas tant vous occuper aux choses extérieures.

LC 74,8

Vous savez que je ne souffre pas de toutes ces chapelles * dans l'école. C'est pourquoi je vous prie de donner aux écoliers les choses que le Frère N. a laissées dans l'école.

* Objets du culte que le maître montrait à ses élèves pour les familiariser avec les cérémonies de la messe (LC 74,9 ; cf. CE 18,2,3)

LC 74.9

Vous pourrez cependant laisser le petit calice pour apprendre à servir la messe.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous, De La Salle.

LC 75 À un Frère anonyme [Directeur]. [Décembre 1706]

LC 75.1

Vous voyez bien, mon très cher Frère *, qu'il ne vous faut pas faire si facilement des peines à l'égard des changements.

* Il s'agit d'un Frère récemment changé (LC 75,2). Il pourrait s'agir du Frère Joseph, nommé Directeur des écoles de Rouen en octobre 1706, car le Frère M... (LC 75,9) pourrait être le Frère Martinien (LA 52,7).

LC 75,2

Vous voyez bien que l'emploi où vous êtes vous convient beaucoup plus que celui que vous aviez auparavant.

LC 75.3

Je suis fort embarrassé de faire des changements.

LC 75,4

Je suis persuadé que vous pourriez bien empêcher le désordre que les enfants du Frère... font dans l'église et le peu d'ordre qu'il y a dans l'école. C'est pourquoi je vous prie que les choses se fassent comme elles se sont faites *.

* On peut comprendre : comme elles s'étaient faites *avant votre arrivée* ; ou : comme elles se sont *toujours* faites. CE 15,6,10 ; RC 8,1 ; CE 12,0,1

LC 75.5

Vous voyez bien qu'il y aurait de l'indiscrétion et que les gens se pourraient faire de la peine si j'en * faisais facilement.

* des changements

LC 75,6

Je suis fâché, mon très cher Frère, d'être parti sans vous dire adieu. Je vous ai fait appeler plusieurs fois, mais comme vous n'êtes pas venu, j'ai cru que vous n'étiez pas à la maison *.

* ce qui se comprend si le Frère doit suivre plusieurs écoles.

LC 75,7

Je vous prie que tous se conduisent bien dans la maison. S'il y a quelque chose qui n'aille pas bien, vous me ferez plaisir de me le mander.

LC 75,8

Faites en sorte que vos écoles aillent bien *. Je ferai de mon mieux pour y contribuer.

* Il ne s'agit pas seulement d'une fréquentation nombreuse [LA 16,3 ; LA 58,20] : il faut aussi l'esprit chrétien de la maison, la régularité des Frères [LA 57,12] et leur fidélité à tous leurs exercices [LA 49,6] religieux et scolaires. Voir la note du F. Jacques Goussin, *Lasalliana* n° 19.

LC 75,9

Je salue Frère M...* et suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

* Martinien, peut-être : voir la note à LC 75,1

LC 76 À un Frère anonyme [Directeur]

LC 76,1

C'est en effet une bien grande faute, mon très cher Frère, d'avoir bu et mangé dehors. [RC 3,2]

LC 76,2

Je bénis Dieu de ce qu'il vous l'a fait reconnaître et de ce qu'il vous met dans la disposition de n'y plus retomber.

LC 76.3

Vous savez bien que tout cela est scandaleux et que c'est l'effet ou de gourmandise ou d'une lâche complaisance.

LC 76,4

Faites en sorte pour l'amour de Dieu, pour réparer cette faute, d'être bien régulier.

LC 76,5

J'ai bien de la consolation de ce que vous êtes un peu délié *, que vous êtes un peu plus sage à Reims qu'à Paris.

* Le mot est de lecture difficile. Il peut signifier habile, d'un air libre et aisé.

LC 76,6

Je rends grâce à Dieu de ce que vous avez aussi moins mal aux yeux que vous n'aviez. J'aurai soin que l'on pourvoie à votre incommodité.

LC 76,7

Vous ne me marquez pas quel est celui qui a été malade.

LC 76,8

Veillez un peu sur vous-même pour réformer votre promptitude et tâchez de n'être pas si extérieur.

LC 76.9

Je prie Dieu qu'il vous en fasse la grâce et qu'il vous donne un peu moins d'activité pour agir. Ça ne convient pas.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 77 À un Frère anonyme [Directeur]

LC 77,1

Vous savez bien, mon très cher Frère, que l'une des choses de plus de conséquence dans la communauté est de sonner précisément à l'heure, particulièrement pour le lever. [LC 38,13]

LC 77,2

Soyez exact à quitter au premier signe, au premier son de la cloche. Vous savez que c'est une chose de conséquence dans une communauté. [RC 16,5; R 9,2,5]

LC 77.3

Il faut tout quitter au premier son de cloche pour commencer aussitôt qu'elle finira de sonner. C'est à cette fidélité que Dieu attache ordinairement beaucoup de grâces.

LC 77,4

Le temps de l'oraison et de la lecture ne doit jamais être occupé à autre chose. Pour l'amour de Dieu, que l'on y soit exact et que tous les exercices se fassent précisément à l'heure.

LC 77,5

Il faut aussi tout faire par un principe de régularité. Dieu ne bénira autant ce que vous ferez que vous aurez cette fidélité. Lorsqu'on y est peu fidèle, on se prive de beaucoup de grâces.

LC 77,6

Demandez donc beaucoup à Dieu cette fidélité. Je la demanderai aussi à Dieu pour vous.

Je suis, en Notre Seigneur et en son saint amour, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 78 À un Frère anonyme [Directeur], un 23 août

LC 78,1

J'ai bien du déplaisir de la peine que vous ont faite ces deux Frères, mon très cher Frère. Il faut qu'ils soient bien peu soumis.

LC 78,2

Je vois bien [que] * tant que les Frères ne se soumettront pas, il n'y aura point d'ordre dans votre maison.

* Ce mot est ajouté par Félix-Paul au Ms.

LC 78.3

Il faut, lorsque les Frères ne veulent pas manger un jour, il faut ne les pas laisser manger l'autre jour d'après. *

* Blain CL 7, 228 et 328

LC 78,4

Le premier jour, ç'aurait été par fantaisie, et le lendemain, pour pénitence de sa fantaisie. Il faut être bien éloigné de prier de manger.

LC 78.5

Vous avez bien fait de lui avoir dit qu'il vienne dîner avec les autres.

LC 78,6

Vous avez bien fait aussi le soir de ne lui point avoir donné à manger. C'est ce qu'il faut faire toutes les fois qu'on ne veut pas obéir.

LC 78,7

C'est pourquoi je vous ordonne de dire au Frère... que, toutes les fois qu'il aura fait sa volonté et qu'il ne se sera pas soumis, je vous ai ordonné de ne le pas laisser manger.

LC 78,8

Il ne faut pas jamais venir à la force dans une communauté. Cela n'est pas sage mais, quand on ne peut autrement, il faut retrancher du manger.

LC 78,9

Si vous buvez de l'eau *, nous en buvons aussi. Vous n'auriez pas dû acheter de la bière.

* C'est le vin qui est prévu (FD 3,4) : on pourrait être en 1709 ou 1710. – La bière peut se consommer pendant les repas dans la région de Reims, Rethel (Félix-Paul 329).

LC 78,10

Gardez-vous bien de laisser agir ces deux Frères comme ils l'entendent, ni de souffrir qu'ils ne fassent pas leur pénitence.

LC 78,11

Je ne sais pourquoi on dit que personne ne rend compte de sa conscience. [LA 34,30]

LC 78,12

Ne permettez pas aux Frères de lire dans des livres qui ne sont pas pieux. Cela n'est ni sage ni supportable. [RC 20,4]

LC 78,13

Faites en sorte, je vous prie, qu'il y ait de la régularité dans votre maison.

LC 78,14

Le jour de l'octave du très Saint Sacrement *, le matin, on fait comme un jour de fête et l'aprèsmidi, comme un jour de congé, excepté qu'on ne va pas promener **.

- * Le *Règlement journalier* prévoit de consulter le Supérieur général pour l'heure de l'adoration (CL 25, 133).
- ** LA 51,12 et RC 29,10 disent aussi: on va promener, on ira promener, et non: se promener.

LC 78,15

Veillez beaucoup sur vous pour ne vous pas laisser aller à la lâcheté, car Dieu fait peu de grâces aux lâches ; ils réussissent peu dans ce qu'ils font.

LC 78,16

Je prie Dieu de vous combler de ses grâces.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. 23 août. De La Salle.

LC 91 À un Frère anonyme [Inférieur]. [À Paris, 1709]

LC 91,1

Je suis bien éloigné de vous abandonner, mon très cher Frère, j'attendais la réponse de Mons... touchant vos besoins. Il faut avoir un peu de patience.

LC 91.2

Il faut bien qu'on assiste les Frères partout dans une année chère comme est celle-ci.

LC 91,3

Vous voyez bien que la Providence vous aide. Assurez-vous qu'elle ne vous manquera pas pourvu que vous serviez bien Dieu.

LC 91,4

L'on est contre vous, il semble que tout vous va manquer en même temps. Dieu en suscite un autre qui parle pour vous et qui vous fait donner ce qu'il vous faut.

LC 91,5

Je ne crois pas qu'il faille retrancher le déjeuner. Vous pouvez vous en priver. On mange ici du pain bis. On en met sur la table. Du même, on donne à Reims une demi-livre à chaque repas et quatre onces pour le déjeuner.

LC 91,6

On me mande d'Avignon que tous les habitants sont réduits à une livre de pain, laquelle livre de pain ne pèse que 14 onces *. On donne aux Frères 4 onces à déjeuner et 5 onces au dîner.

* Au lieu de 16 à Reims et à Paris (l'once fait environ 30 grammes). La famine de 1709 touche aussi le sud de la France. À Paris, les Frères manquent aussi du nécessaire [LC 91,7]

LC 91,7

Je ne vous puis pas envoyer d'images *. Je n'ai pas de quoi avoir du pain pour 40 ** personnes que nous sommes.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous.

De La Salle.

^{*} Récompenses scolaires (cf. CE 14,1,4; LA 30,9 et LA 37,5).

** Cf. Blain CL 8,59. Cette indication permet de préciser le lieu d'envoi et l'année.

LC 92 À un Frère anonyme [Inférieur]. À Reims, le 14 septembre [1709]

à Reims, 14 septembre *.

* Habituellement, la retraite commune a lieu en septembre (RC 10,13; RC 32): le fait d'écrire pendant ce mois (cf. LI 71; LI 72; LC 101) laisse supposer qu'il s'agit de l'année de la famine où il semble que ce regroupement des Frères n'ait pas été possible.

LC 92,1

Il est certain, mon très cher Frère, qu'un peu d'humilité vous ferait grand bien. Vous êtes trop orgueilleux, c'est un grand mal en vous.

À moins que vous ne vous appliquiez à la mortification de l'esprit et des sens, vous déchoirez insensiblement de la vertu.

LC 92.3

Assurez-vous que moins vous aurez de soumission, moins remarquerez-vous en vous de l'affection pour la pratique de votre état.

LC 92.4

Je ne suis pas surpris si vous me dites que vous pensez rarement à Dieu, quel moyen autrement. Vous avez horreur pour toutes les vertus, vous n'en pratiquez pas. [LI 88,2]

LC 92,5

On ne pense à Dieu qu'autant qu'on a de l'amour pour lui *. Il paraît que le vôtre est bien faible. Si on n'y remédie, vous allez vous perdre.

* EM 3,93; MD 70,3,1; MF 183,1,2

LC 92.6

Vous avez bien besoin d'humiliations. Étudiez-vous-y particulièrement et recevez-les avec une disposition de grâce et de reconnaissance.

LC 92,7

Vous acquerrez beaucoup de grâces et vous étoufferez la nature en surmontant les répugnances que yous avez aux humiliations.

LC 92.8

Je prie Dieu qu'il vous en fasse la grâce.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 93 À un Frère anonyme [Inférieur]. En 1702

LC 93.1

Vous savez bien, mon très cher Frère, que chez nous on ne doit avoir ni inclination ni humeur. Étudiez-vous, je vous prie, à cela. Mettez tout votre soin pour y parvenir.

Vous savez qu'agir par humeur, c'est agir plutôt en bête qu'en homme. [LA 47,11]

LC 93.3

La mortification [intérieure] * est la plus en pratique chez nous. Ainsi il faut que vous la regardiez comme une compagne inséparable.

> * Félix-Paul, p. 350, suppose qu'il manque l'adjectif intérieure, ce qui expliquerait le superlatif. "Il n'y a aucune mortification corporelle qui soit de règle dans l'Institut" (RC 5,1 dès le texte de 1705).

LC 93.4

Nous devons être disposés à recevoir les humiliations en esprit de simplicité. Nous en avons souvent des occasions. Il ne faut donc pas qu'elles nous paraissent étranges. Nous devons nous familiariser avec elles. Elles sont toujours bonnes pour nous.

LC 93,5

Les pénitences servent de peu, à moins qu'elles ne soient faites avec esprit intérieur. C'est pourquoi appliquez-vous à les faire et Dieu vous bénira par ce moyen.

LC 93.6

Soyez fidèle à vous accuser tous les jours de vos défauts au réfectoire.* Dieu attache beaucoup de grâces à cette action. Je prie Dieu qu'il vous en comble pendant ce saint temps.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

* cf. RC 5,7 dans le texte dit de 1705 ; Règlement journalier (CL 25,102) ; LA 55,10

LC 94 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 94,1

Les mortifications que l'on vous fait pratiquer sont admirables pour vous faire avancer dans la vertu, mon très cher Frère.

LC 94,2

C'est pourquoi, pour l'amour de Dieu, affectionnez-vous-y d'autant plus qu'elles ne regardent que l'esprit et ne font aucun mal au corps.

LC 94.3

Dans ces occasions, dites en vous-même : "Votre esprit vous mortifierez, tous vos sens aussi fréquemment" *. Dites après : "Mon Dieu, faites-moi la grâce d'aimer tout ce qui sert à mortifier mon esprit" et, dans chaque action particulière, dites : "J'aime, ô mon Dieu, cette occasion et je la trouve bonne parce qu'elle sert à me mortifier".

* R 3,1; RC 16,8

LC 94,4

Je suis bien content de ce que vous avez la fidélité de me dire les fautes que vous avez commises, par votre dernière.

LC 94,5

Pour votre pénitence, vous prendrez deux fois vingt coups de discipline, et d'ici à l'Assomption, toutes les fois que vous passerez auprès du Frère... vous lui baiserez les pieds et lui demanderez pardon, pourvu que ce ne soit pas dans un exercice public.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 95 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 95.1

Vous savez bien, mon très cher Frère, que pour recevoir les sacrements avec toutes les dispositions qui leur sont dues, il faut avoir bien de la foi et de la ferveur.

LC 95,2

Soyez exact avant que de vous confesser de faire des actes de contrition.

LC 95,3

Gardez-vous bien de manquer d'aller à confesse. [RC 4,9]

LC 95,4

La confession et la communion sont ce qui vous soutiendra dans vos peines et vous devez regarder comme un grand bonheur de communier souvent.

LC 95.5

Vous devez vous étudier à vous corriger de vos fautes ; mais quand vous ne communieriez pas, ce serait encore pire. [MD 51,1,2]

LC 95,6

Il ne faut pas communier après avoir désobéi.

LC 95,7

Il ne faut pas s'en abstenir lorsque l'on est tombé par faiblesse.

LC 95,8

La nuit, il arrive souvent que le démon procure ces impuretés naturelles afin d'empêcher la communion. C'est pourquoi, je crois qu'il ne faut pas s'en dispenser ni de * jeûner pour ce sujet.

* Aujourd'hui, nous ne mettrions pas ce *de* : "Il ne faut pas se dispenser de communier parce qu'on a eu des pollutions nocturnes ; il ne faut pas non plus jeûner à cause de cela"

LC 95,9

Si on communiait tous les jours, on pourrait le faire, mais le jour de la communion étant pour la communauté *, il ne me paraît pas qu'il le faille changer.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

* RC 4.5 dès le texte dit de 1705.

LC 96 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 96,1

Il faut bien vous garder de vous abattre, mon très cher Frère, dans les peines que vous avez. Vous devez au contraire vous humilier dans la vue de votre faiblesse, et recourir à Dieu en qui et par qui vous pouvez toutes choses.

LC 96,2

Un bon courage, un peu de générosité vous feront * vaincre toutes vos peines. Servez-vous des temps de ferveur pour vous animer. Plus vous vaincrez vos répugnances dans la mortification, plus Dieu vous bénira-t-il.

* Le texte porte : fera, accord avec le sujet le plus proche.

LC 96.3

Pour l'amour de Dieu, ne vous laissez pas aller à l'abattement. Ce serait une marque que vous seriez encore bien faible.

LC 96,4

Ayez donc soin de ne vous faire de peine de rien *. Il n'est ni sage ni raisonnable de se brouiller l'esprit pour peu de chose.

* MD 12,3,1

LC 96.5

Je viens de recevoir votre dernière dans laquelle vous me paraissez bien changé de disposition. Vous vous laissez abattre à la première difficulté qui vous vient dans l'esprit.

LC 96,6

Ne vous abandonnez pas si fort à votre vivacité. Un peu de patience et Dieu apaisera tout. Il veut vous procurer, par les peines, des mérites.

LC 96,7

Ne faites rien sans permission.

LC 96,8

Veillez sur vous pour réformer votre promptitude.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 97 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 97.1

Je ne manque et ne manquerai pas de prier Dieu pour vous, mon très cher Frère, qu'il vous donne de la fermeté dans votre vocation. Vous avez besoin en effet que ce soit lui qui vous y soutienne.

LC 97,2

Vous me ferez bien du plaisir de le prier pour moi. La tendresse avec laquelle vous m'écrivez m'est bien sensible, mon très cher Frère.

LC 97,3

Je suis bien obligé du soin que vous avez eu de ma santé. Je prie Dieu qu'il vous la donne pleine et entière et qu'il vous fasse bien saint.

LC 97,4

Pour cela, il faut vous appliquer beaucoup à la mortification.

LC 97,5

Soyez bien fidèle à rendre compte de la conscience *. C'est ce qui vous maintiendra dans la paix et dans l'esprit de votre état.

* RC 5,14 dans le texte dit de 1705

LC 97.6

Prenez garde de ne pas parler trop librement avec votre Frère Directeur et adorez Dieu dans sa personne. [RC 12,3; RC 12,6]

LC 97,7

Vous savez qu'il est bien mal de sortir seul et de faire quelque chose sans permission. [RC 3,5]

LC 97.8

Appliquez-vous sur toutes choses à être bien sage et bien régulier. Vous donnerez en cela un bon exemple à vos Frères.

LC 97,9

Je prie Dieu qu'il vous en fasse la grâce.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 98 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 98.1

Prenez garde, mon très cher Frère, de ne vous pas laisser aller à l'impatience dans l'école. Cela est bien de conséquence et capable d'attirer la malédiction de Dieu sur votre école.

LC 98,2

C'est un défaut auquel on a souvent occasion d'y tomber. Il faut beaucoup veiller sur soi pour ne s'y pas laisser aller.

LC 98.3

N'usez pas de coup de main pour l'amour de Dieu. Ce n'est pas à force de coups que l'on attire les gens ni au bien ni à Dieu. [RC 8,5]

LC 98,4

Que ce ne soit jamais non plus d'une baguette. Pour des verges, n'en tenez point que par nécessité. Remettez-les quand vous vous en serez servi, afin qu'il ne vous arrive pas de vous en servir dans vos mouvements d'impatience. [CE 15,1,16-19]

LC 98,5

Veillez donc beaucoup sur vous-même dans l'école pour ne vous y * pas laisser aller.

* à un mouvement d'impatience

LC 98.6

Il faut être exact à faire tous les exercices à l'heure dans l'école, car pour y avoir de l'ordre, il faut que tout y soit réglé.

LC 98,7

Il faut donc tout faire par principe de régularité et Dieu bénira tout ce que vous ferez, si vous avez cette fidélité. Demandez-la beaucoup à Dieu, je la demanderai aussi pour vous.

Je suis, en Notre Seigneur et en son saint amour, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 99 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 99,1

Vous savez bien, mon très cher Frère, combien la légèreté dans l'école est nuisible. C'est pourquoi vous devez non seulement vous abstenir de ce défaut mais aussi vous en accuser avec fidélité.

LC 99,2

C'est même parce que vous y tombez souvent que vous devez vous en accuser plutôt.

LC 99.3

Évitez donc beaucoup ces légèretés dans l'école et de corriger avec promptitude, car ces pratiques détruiraient l'ordre.

LC 99,4

Ayez soin d'y faire bien apprendre vos écoliers.

LC 99.5

Je suis bien aise que les Règles soient mieux observées dans l'école et dans la maison qu'elles n'étaient auparavant.

LC 99,6

Ne faites rien dans l'école sans permission. [RC 7,3; RC 9,13]

LC 99.7

Gardez-vous bien de prendre quelque chose aux écoliers. C'est une faute bien considérable que celle-là. [RC 7,12]

LC 99.8

Ne faites point aussi crier haut dans l'école. Ne leur * donnez point lieu, ni aux femmes, de se plaindre.

* aux écoliers

LC 99.9

Il faut prendre des moyens sages pour cela, car si vous les renvoyez parce qu'ils crient haut, les autres crieront aussi afin qu'on les renvoie.

LC 99,10

Vous savez ce qui vous est arrivé, les mauvais effets que cela produit.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 100 À un Frère anonyme [Inférieur]

LC 100,1

Vous ferez bien de vous appliquer à faire des instructions *, mon très cher Frère. Pour les bien faire, il faut commencer hardiment à les mal faire car on n'est d'abord habile en rien.

* RC 2,10

LC 100,2

Il me semble que vous vous mettez trop en peine de ce qui n'est qu'extérieur et qui n'est pas la fin de votre état mais seulement un moyen qui ne vous regarde pas mais vos Supérieurs, à la volonté desquels vous devez vous abandonner.

LC 100,3

Pourvu que vous appreniez à vos écoliers autant que vous le savez, tenez-vous en repos là-dessus. [EP 3,0,14]

LC 100,4

Que n'êtes-vous aussi délié * pour vous mettre en peine de bien apprendre votre catéchisme qui est la fin de votre état, que votre écriture qui n'en est qu'un moyen.

* LC 76.5

LC 100.5

Vous savez le besoin que les Frères ont d'étudier leur catéchisme et que c'est souvent une des choses qu'on néglige le plus.

LC 100,6

L'écriture est nécessaire mais il est sûr que le catéchisme est encore plus de votre profession.

LC 100,7

C'est la première chose à laquelle vous devez vous occuper, votre premier soin étant de procurer l'esprit du christianisme aux écoliers. [RC 7,5]

LC 100,8

Ne pensez pas tant à votre écriture et à votre arithmétique, les quatre règles vous suffisent. Il ne faut pas tant de temps pour les apprendre.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 101 À un Frère anonyme [Inférieur]. À Reims, le 21 septembre 1709

Reims, le 21 septembre 1709 *.

* cf. LC 92 : la famine a peut-être empêché le rassemblement des Frères pour la retraite.

LC 101,1

J'ai bien de la consolation, mon très cher Frère, de savoir votre bonne volonté. Je prierai Dieu de vous l'augmenter de plus en plus.

LC 101.2

Si vous avez des peines, vous ne devez pas vous en étonner, le diable n'a garde de vous laisser en repos.

LC 101,3

Le remède que vous y trouverez sera de recourir à Dieu dans l'oraison et de les découvrir simplement à votre Directeur et à moi. Vous verrez par ce moyen que Dieu vous donnera de la facilité de les supporter. [R 8,2,1]

LC 101,4

Soyez bien régulier et bien soumis et assurez-vous que par ce moyen Dieu vous donnera beaucoup de grâces.

LC 101,5

Vous ne devez pas vous mettre dans l'inquiétude ni vous mettre en peine de vos tentations. Quand il vous en vient, abandonnez-vous à Dieu comme à votre bon père. Priez-le de vous soutenir, persuadé que vous ne le pouvez pas de vous-même.

LC 101,6

Approchez-vous volontiers des sacrements, c'est dans eux que vous trouverez la force qui vous est nécessaire pour surmonter vos peines.

LC 101,7

Étouffez toutes les pensées qui vous viennent dans vos prières.

LC 101,8

Il me paraît, selon la conduite de Dieu à votre égard et les désirs que vous avez eus pendant si longtemps, que Dieu vous appelle dans l'état où vous êtes.

LC 101.9

Tout ce à quoi vous devez présentement vous appliquer n'est pas à examiner mais à correspondre avec fidélité à votre vocation.

LC 101,10

Vous ne devez être entré dans votre état que dans la disposition d'y avoir de la peine. Cela faisant, lorsque vous en aurez, vous ne serez pas trompé.

LC 101,11

Présentez-vous tous les jours à Dieu avec tout ce que vous souffrez pour qu'il en dispose selon son bon plaisir.

LC 101,12

Je prie Dieu de vous bénir afin de ne vous pas laisser aller à l'inconstance voulant, tantôt une chose, tantôt une autre.

LC 101.13

Quand on se donne à Dieu, il faut être plus stable et ne chercher que lui. L'inconstance est une marque que l'on écoute beaucoup, et souvent, ses propres pensées.

LC 101,14

Je prie Dieu qu'il vous donne l'esprit de votre état.

Je suis, en Notre Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

LC 114 À Monsieur Rigoley. À Paris, ce 10 juillet 1705

À Monsieur Rigoley *, secrétaire des États de Bourgogne, proche la porte Saint-Pierre à Dijon.

À Paris, ce 10 juillet 1705.

* beau-frère de M. Languet de Gergy (cf. LA 37,4; Blain CL 8, 45). Quand arrivent les Frères Antoine (LA 47,1) et Barnabé (LA 52,9) pour ouvrir l'école sur la paroisse Saint-Pierre à Dijon, en attendant qu'ils aient un logement, il les loge chez lui (LC 114,2). – La copie de cette lettre est dans le dossier réuni pour obtenir, le 15 juin 1707, l'approbation définitive promise le 24 février 1705 par l'évêque-duc de Langres, Mgr François-Louis de Clermont-Tonnerre.

LC 114,1

Monsieur,

J'ai reçu votre dernière à mon retour de la campagne.

LC 114,2

Je suis très fâché de l'incommodité que nos Frères vous causent en étant si longtemps chez vous, et je vous suis en même temps sensiblement obligé de la charité et de la bonté que vous avez pour eux.

LC 114,3

Je vois bien que ce commencement d'établissement vous a donné jusqu'à présent et vous donne encore beaucoup de peine et c'est un effet de votre zèle pour l'instruction des enfants de l'avoir entrepris et d'en avoir poursuivi l'exécution, nonobstant l'embarras que cela vous a causé.

LC 114,4

Pour ce qui est des livres * que j'ai fait envoyer pour les écoles, je n'y aurais pas pensé si Frère Antoine ne me les avait demandés.

* Frère Antoine (LA 47,1) avait rédigé un mémoire comportant la liste des objet indispensables à l'installation de la communauté et des classes, en particulier des livres pour les pauvres qui ne peuvent s'en procurer (CE 21,1,5).

LC 114.5

Je suis fâché que cela ne vous ait pas contenté.

LC 114,6

Je vous prie qu'ils restent à Dijon jusqu'à ce que, si on en a besoin d'aucun, on les puisse transporter ailleurs.

LC 114,7

Je ne sais, Monsieur, si vous aurez eu égard que la maison que vous avez louée ait deux places contiguës l'une à l'autre pour y tenir les écoles, car c'est une chose indispensable pour nos Frères. *

* RC 9,13 dès le texte dit de 1705

LC 114,8

Si vous n'aviez pas pensé à cette précaution, je vous prierais d'avoir égard à cela en louant quelques places voisines d'ici au temps que nos Frères occuperont cette maison.

LC 114,9

Je suis, avec tout le respect et la reconnaissance possibles, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur. De La Salle.